

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3942-2015

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les  
ville et district de Montréal, province de  
Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je soussigné, **PATRICK CABANA**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Vice-président, Approvisionnements et réglementation chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant la modernisation de la solution informatique pour la gestion des approvisionnements gaziers »;
3. J'ai connaissance des faits allégués à la pièce Gaz Métro-1, Document 1;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 4 septembre 2015.

*(s) Patrick Cabana*

---

**PATRICK CABANA**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 4<sup>e</sup> jour de septembre 2015

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec